

LICENCE 3 SCIENCES DE L'ÉDUCATION - ÉDUCATION, SANTÉ ET HANDICAP

· LICENCE 3 SCIENCES DE L'ÉDUCATION - ÉDUCATION, SANTÉ ET HANDICAP

Les Unités d'Enseignement (UE) disciplinaires de L3 sont le prolongement des UE de la L2. Elles ont été pensées par les responsables pédagogiques avec l'idée d'une progression

Et après ?

Après l'obtention d'un diplôme national de Licence, il est possible pour l'étudiant.e de s'engager dans une mention de master, en fonction de son projet personnel et professionnel (accès soumis à l'examen d'un dossier de candidature).

Présentation

Les Unités d'Enseignement (UE) disciplinaires de L3 sont le prolongement des UE de la L2. Elles ont été pensées par les responsables pédagogiques avec l'idée d'une progression qui évite la redondance des notions abordées, tout en assurant la complémentarité des UE disciplinaires proposées durant l'année.

Langue transversale

Niveau débutant pour toutes les langues (allemand, arabe, catalan, chinois, espagnol, italien, portugais, russe, suédois) sauf anglais.

Candidature

Modalités de candidature

Étudiant.es Lyon 2 : en L3, poursuite de la mention choisie en L2 avec possibilité du choix d'un parcours-type pour affiner la formation disciplinaire.

L'inscription est à effectuer sur le site web de l'université

Autres publics : saisir la commission compétente via un "dossier de demande d'accès" téléchargeable courant mai sur le site des composantes ou via E-candidat.

Infos clés et site web

Lieu de la formation

- Campus Berges du Rhône (BDR)

Durée de la formation

500

Responsable(s) de la formation

[Marc GUIGNARD](#)

Contact secrétariat

[Joelle SAFRANI](#)
04.78.69.72.23

Coût de la formation

Droits d'inscription 2019 /2020 en licence 170 euros
+ Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) 91 euros.

Et après ?

Activités visées / compétences attestées

Compétences disciplinaires :

- Mettre en œuvre les outils et méthodes d'analyse adéquats pour traiter une problématique socioéducative ;
- Mettre en œuvre un protocole de recueil de données ;
- Traiter les résultats par les méthodes quantitatives et/ou qualitatives ;
- Rédiger un compte rendu d'observation ; réaliser un rapport complet et synthétique ;
- Analyser des situations d'apprentissage en référence aux principales conceptions pédagogiques et aux contraintes des techniques de l'information et de la communication.

Compétences préprofessionnelles :

- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte ;
- Se mettre en recul d'une situation, s'autoévaluer et se remettre en question pour apprendre.